

■ **Garage du Parc Morges SA en liquidation concordataire**, à Morges, CH-550-0138024-9 (FOSC du 16.08.2005, p. 13). Par décision du 21 novembre 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la clôture de la liquidation concordataire. Celle-ci étant terminée, la raison sociale est radiée conformément à l'article 66, al.3 ORC.
Journal no 13036 du 29.11.2005
(03133634 / CH-550.0.138.024-9)